


Cycle de professionnalisation des directeurs des affaires juridiques (DAJ) de l'enseignement supérieur et de la recherche - module A : le contentieux administratif



PROGRAMME

/ Du 01 au 03 juin 2022

Institut des Hautes Études de l'Éducation et de
la formation - IH2EF

Téléport 2 . BP 72000 - Bd des Frères Lumière

86963 Futuroscope Chasseneuil

MERCREDI 1ER JUIN

13H30 - 14H00 /
Accueil

14H00 - 14H30 /
Ouverture

L'après-midi est animé par
**Flore-Marie Jeannot, magistrate des
tribunaux administratifs**

14H30 - 16H30 /
Rappels théoriques (1)

- *avant le contentieux :*
 - utilisation de Télérecours : gestion pièces, délais de procédure ;
 - voies et détails de recours, utilité et contenu.
- *pendant le contentieux :*
 - les « Désistement, Incompétence, Non- lieu, Irrecevabilité » (DINI), focus sur le désistement d'office et la mise en œuvre de la médiation préalable obligatoire (MPO) ;
 - les moyens d'ordre public (MOP) ;
 - les notes en délibéré.

16H30 - 16H45 /

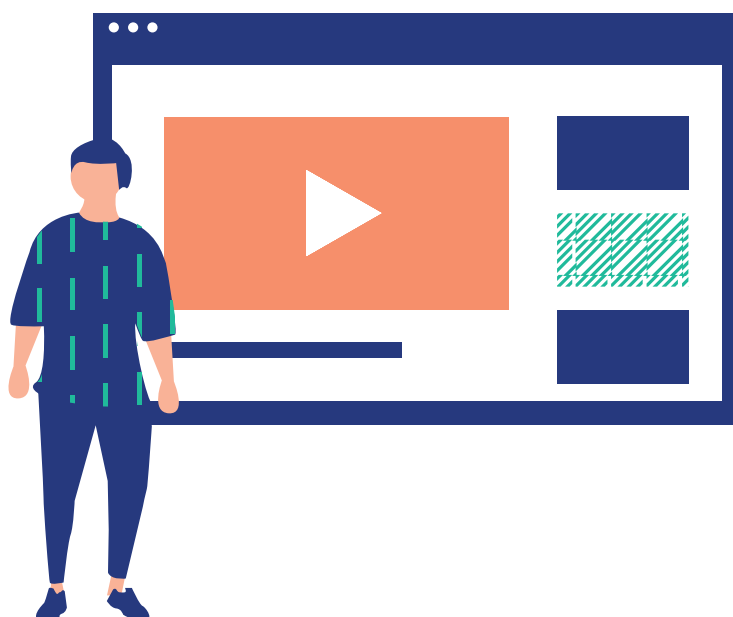
Pause

16H45 - 17H45 / Rappels théoriques (2)

- *après le contentieux :*
 - les demandes d'éclaircissement adressées aux juridictions ;
 - l'exécution des décisions d'ordre pécuniaire : calcul des intérêts moratoires, rôle de l'avocat, recouvrement des sommes dues.

Focus sur les ressources des DAJ

19H00 /
Cocktail dînatoire



JEUDI 2 JUIN

La journée est animée par des représentants de la direction des affaires juridiques (DAJ) des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

Cédric Benoit, chef du bureau DAJ B2
Julien Hee, chef du bureau DAJ B1

8H30 - 10H30 /**Le contentieux relatif aux personnels de l'ESR**

1. *contentieux communs à tous les personnels :*
 - *protection fonctionnelle ;*
 - *maladie : imputabilité au service, consolidation du préjudice, trop perçu de rémunération.*
2. *contentieux propres aux enseignants chercheurs :*
 - *recrutement : rapprochement de conjoint, comités de sélection (cf. composition, tenue et impartialité).*

Focus sur les conséquences de l'annulation d'un recrutement d'un enseignant-chercheur

10H30 - 10H45 /

Pause

10H45 - 12H15 /

3. *contentieux propre aux personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (BIATSS) / personnels administratifs :*
 - *titulaire : mutation dans l'intérêt du service ;*
 - *contractuel : fin de contrat (cf. période d'essai), non renouvellement.*

Focus sur les doctorants contractuels

12H30 - 14H00 / Déjeuner**14H00 - 16H00 /****Le contentieux relatif aux usagers de l'ESR (1)**

1. *l'inscription :*
 - *le refus de renouvellement d'inscription en Doctorat ;*
 - *la validation des acquis de l'expérience (VAE) ;*
 - *la sélection des étudiants en Master.*

Focus sur l'application du principe « silence vaut accord »

16H00 - 16H15 /

Pause

16H15 - 17H45 /**Le contentieux relatif aux usagers de l'ESR (2)**

2. *le déroulement de la scolarité :*
 - *les résultats d'examen ;*
 - *les mesures d'interdiction d'accès aux locaux.*

19H00 /

Dîner

Mise à disposition d'une navette spéciale

permettant aux participants de se rendre au centre ville de Poitiers :

- 20h00 : départ de l'IH2EF vers la préfecture
- 22h30 : départ de la préfecture vers l'IH2EF

VENDREDI 3 JUIN

La matinée est animée par :

Laëtitia Bernardini, directrice adjointe des affaires juridiques de l'université de Nice Côte d'Azur

Jane-Laure Bonnemaïson, directrice adjointe des affaires juridiques de l'université de Lorraine

Jean-Michel Miel, directeur des affaires juridiques de l'université de Grenoble-Alpes

8H30 - 10H30 /

Techniques contentieuses :

- *abrogation et retrait d'un acte administratif unilatéral (AAU) ;*
- *désistement d'office et perte d'intérêt de l'instance ;*
- *transaction.*

Focus sur les caractères opposable et exécutoire des actes réglementaires et échanges.

10H30 - 10H45 /

Pause

10H45 - 12H15 /

Propos conclusifs : évolution du rôle des DAJ et gestion du contentieux

- *renforcement du rôle stratégique de conseil juridique ;*
- *pilotage de la gestion transversale des risques juridiques ;*

Échanges.

12H15 /

Déjeuner

13H30 /

Navette vers la gare de Poitiers

/ VOTRE ACCUEIL

Ingénieure de formation

Anne Farge

05 49 49 25 46

anne.farge@education.gouv.fr

Assistante de gestion de formation

Sonia Navas-Linier

05 49 49 25 76

sonia.navas-linier@education.gouv.fr

/ HORAIRES D'OUVERTURE DU RESTAURANT

Petit-déjeuner : 7h15 - 8h15

Déjeuner : 11h30 - 13h45

Diner : 19h00 - 20h30

/ HORAIRES D'OUVERTURE DU CENTRE DE RESSOURCES

lundi - jeudi / 7h30 - 22h

vendredi / 7h30 - 17h45

📶 Wi-fi disponible
gratuitement dans
l'Institut et la résidence